

qui lui fut apportée du quartier général allemand. Cette dépêche venait de Versailles et avait trait à une demande que M. Régnier adressait au maréchal, par l'intermédiaire du quartier général allemand. On demandait à M. le maréchal s'il accepterait, pour la reddition de l'armée et de la place de Metz, les conditions qui seraient stipulées par M. Régnier. Le maréchal répondit, séance tenante, qu'il n'avait pas à s'occuper de ces considérations, et renvoya la lettre par l'officier qui avait apporté la dépêche. Je ne crois pas qu'il y ait eu d'autres communications avant le 10, ou même le 12 octobre.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous n'avez pas eu connaissance d'une lettre venant du quartier général allemand, à la fin de septembre, lettre écrite en allemand et qui vous autorisait à vous rendre à Versailles?

M. LE GÉNÉRAL BOYER. — Nullement.

M. LE PRÉSIDENT. — L'officier allemand qui accompagnait M. Régnier, le 23, n'a-t-il pas en même temps remis une lettre?

M. LE GÉNÉRAL BOYER. — M. Régnier a été introduit vers huit heures ou huit heures et demie du soir, par M. le capitaine Garcin. Je ne me rappelle pas qu'il fût porteur d'une lettre.

M. LE PRÉSIDENT. — Le 22, deux lettres sont signalées; on en connaît une, mais l'expédition ou l'original de l'autre n'a jamais été retrouvé, son texte n'est pas connu. Vous ne vous la rappelez pas?

M. LE GÉNÉRAL BOYER. — Non, monsieur le président.

M. LE PRÉSIDENT. — Ainsi, vous n'avez pas souvenir d'une lettre arrivée à Metz, en même temps que M. Régnier?

M. LE GÉNÉRAL BOYER. — Non, monsieur le président.

M. LE PRÉSIDENT. — Lorsque M. Régnier a été introduit chez M. le maréchal, ne l'aviez-vous pas vu auparavant?

M. LE GÉNÉRAL BOYER. — Nullement.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous n'aviez pas causé avec lui?

M. LE GÉNÉRAL BOYER. — Je ne l'avais jamais vu.

M. LE PRÉSIDENT. — Une fois qu'il a été chez M. le maréchal, ne vous êtes-vous pas trouvé un instant en tiers entre lui et M. le maréchal?

M. LE GÉNÉRAL BOYER. — Oui, monsieur le président. Après une conversation qui a pu durer trois quarts d'heure, une heure, M. le maréchal est venu me chercher dans la salle où je me trouvais avec les autres officiers de son état-major; il m'a fait entrer dans son cabinet, où se trouvait M. Régnier, qu'il me présenta en disant: « Voici M. Régnier qui vient de la part de S. M. l'impératrice pour chercher le maréchal Canrobert ou le général Bourbaki. » Puis, le maréchal me demanda la réponse que le prince Frédéric-Charles avait adressée à une note que j'avais été chargé de porter le 15 ou le 16; il en lut quelques passages à M. Régnier, et quelques instants après, celui-ci se retira.

M. LE PRÉSIDENT. — M. Régnier ne dit pas autre chose devant vous? Il ne parla pas de la sortie d'un général français?

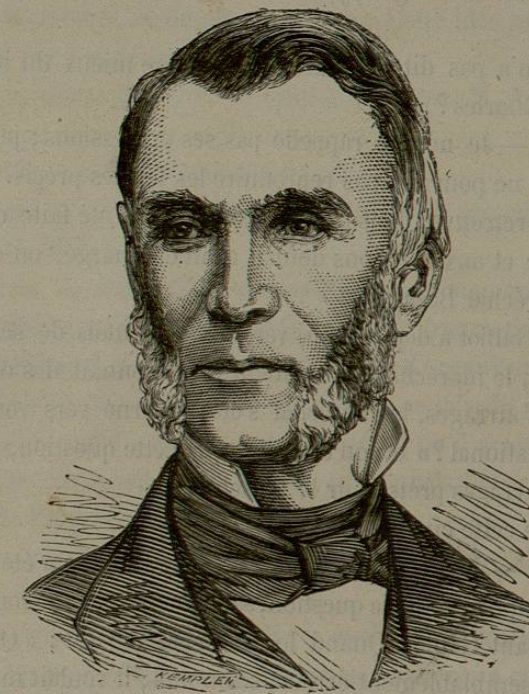
M. LE GÉNÉRAL BOYER. — M. Régnier ne m'en parla pas, mais M. le maréchal me l'avait représenté comme venant, de la part de S. M. l'impératrice, chercher soit le maréchal Canrobert, soit le général Bourbaki. Ce jour-là, comme il était tard, il ne fut pas question d'entrer en relations avec ces messieurs.

M. LE PRÉSIDENT. — Et alors M. le maréchal, après avoir prononcé, dans cette première entrevue du 24, le nom de M. le maréchal Canrobert et de M. le général Bourbaki, — fait qui n'était pas connu du conseil, — ne les a fait appeler ni dans la journée, ni dans la soirée, ni dans la matinée du 24?

M. LE GÉNÉRAL BOYER. — Nullement.

M. LE PRÉSIDENT. — Il ne les a fait prévenir que le lendemain?

M. LE GÉNÉRAL BOYER. — Oui, monsieur le président.



M. RAMEAU.

M. LE PRÉSIDENT. — Ainsi, ils n'ont pas pu être prévenus, le soir, de cette résolution si importante qu'on pouvait attendre d'eux?

M. LE GÉNÉRAL BOYER. — Non, que je sache.

M. LE PRÉSIDENT. — M. Régnier a-t-il laissé entendre, ou a-t-il établi clairement que le général qui sortirait de Metz ne pourrait plus y pénétrer?

M. LE GÉNÉRAL BOYER. — Dans une conversation que j'eus avec M. Régnier dans l'intervalle de temps qui s'est écoulé entre son entrevue avec M. le maréchal Canrobert, et celle qu'il eut avec le général Bourbaki, je crus comprendre, — je suis même certain qu'il m'a fait comprendre que l'officier général, quel qu'il fût, qui sortirait avec lui, ne rentrerait pas à Metz.

M. LE PRÉSIDENT. — Le premier entretien est bien du 23? Après cet entretien, Régnier est retourné au quartier général allemand?

M. LE GÉNÉRAL BOYER. — Oui, il y est retourné le soir de sa première conversation avec le maréchal.

M. LE PRÉSIDENT. — Comment expliquez-vous ce retour? Quel pouvait être l'objet du retour de Régnier au quartier général allemand, puisqu'il devait en revenir le lendemain?

M. LE GÉNÉRAL BOYER. — Le maréchal avait offert à Régnier de rester au quartier général français; mais Régnier avait répondu: « Non, je ne veux pas rester ici, où il n'y a que de mauvais bouillon de cheval à manger; j'aime mieux aller à Ars, où je mangerai du bon bouillon de bœuf. »

M. LE PRÉSIDENT. — Il n'a pas dit ces paroles: « J'aime mieux du bon bouillon de bœuf chez le prince Frédéric-Charles? »

M. LE GÉNÉRAL BOYER. — Je ne me rappelle pas ses expressions; je sais qu'elles étaient assez grossières, mais je ne pourrais pas reproduire les termes précis.

M. LE PRÉSIDENT. — Je retrouve, dans une déposition qui a été faite devant le conseil, une autre allusion à Régnier et aux missions dont il avait été chargé, ou dont il s'était chargé lui-même auprès du maréchal Bazaine.

M. le sous-intendant Gaffiot a déposé que, vers la fin du mois de septembre, ou dans les premiers jours d'octobre, le maréchal, au moment où il donnait des ordres pour des vivres et particulièrement des fourrages, le maréchal s'était tourné vers vous et vous avait dit: « Quand revient l'International? » et, qu'à la suite de cette question, il avait donné l'ordre d'avoir deux jours de fourrages prêts pour le 1^{er} octobre.

Avez-vous souvenir de cette circonstance?

M. LE GÉNÉRAL BOYER. — Je ne me rappelle pas à quelle date a été posée cette question par le maréchal; je me rappelle bien la question, seulement je ne me souvenais pas qu'elle eût été faite devant l'intendant Gaffiot. Quand le maréchal me dit: « Quand revient l'International? » il faisait vraisemblablement erreur, selon moi; il voulait me parler de la réponse qu'il attendait de Régnier, et qui est cette dépêche télégraphique qui est arrivée le 27 ou le 28, et que M. de Bismark a transmise. Régnier avait dit qu'il enverrait de ses nouvelles dans un délai qui ne dépasserait pas cinq jours; or, il est parti le 24 au soir; la dépêche a dû arriver, par conséquent, le 28 ou le 29.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Étiez-vous présent quand Régnier a été annoncé chez le maréchal, dans la soirée du 23, et pouvez-vous faire connaître sous quel nom?

M. LE GÉNÉRAL BOYER. — J'étais, en effet, dans la salle où le maréchal se tenait avec ses officiers, quand le capitaine Garcin entra, et annonça un courrier de l'empereur. Voilà comment Régnier a été annoncé.

M. LE PRÉSIDENT. — Le capitaine Garcin a conservé un autre souvenir: il dit avoir annoncé l'envoyé d'Hastings.

M. LE GÉNÉRAL BOYER. — C'est le maréchal qui a dit: « C'est l'envoyé d'Hastings, l'envoyé de S. M. l'impératrice. »

M. LE PRÉSIDENT. — Le capitaine Garcin a affirmé itérativement qu'il avait annoncé l'envoyé d'Hastings.

M. LE GÉNÉRAL BOYER. — Mon souvenir est celui que je viens de faire connaître.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Lorsque Régnier est parti, le 23, a-t-il dit s'il reviendrait le lendemain, et à quelle heure est-il revenu?

M. LE GÉNÉRAL BOYER. — Il a annoncé qu'il reviendrait, mais je ne me rappelle pas qu'il ait fait connaître l'heure à laquelle aurait lieu son retour.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — On trouve, dans l'instruction, un propos qui a été tenu par vous dans une conversation que vous avez eue avec un officier supérieur; vous lui auriez dit que le général Bourbaki, après son départ de Metz, n'y pourrait plus rentrer.

M. LE GÉNÉRAL BOYER. — Oui, je me rappelle que, quelques jours après, un chef de bataillon du génie m'a parlé dans le jardin du maréchal de la sortie du général Bourbaki, et que je lui ai dit qu'en effet le général ne devait pas rentrer. Cette idée m'était restée dans l'esprit après la conversation que j'avais eue avec Régnier.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Connaissez-vous M. Arnous-Rivière et ses antécédents?

M. LE GÉNÉRAL BOYER. — Je ne le connaissais pas.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Vous n'en aviez pas entendu parler avant qu'il fût placé à Moulins-lès-Metz?

M. LE GÉNÉRAL BOYER. — J'ai vu M. Arnous-Rivière au moment de l'arrivée du maréchal Bazaine à Metz, lorsqu'il s'est agi de former le corps des francs-tireurs de la Moselle, dont il avait reçu le commandement, et qu'il avait été chargé d'organiser. Je ne le connaissais pas auparavant. A ce moment, j'ai demandé ce qu'il était; on m'a dit qu'il avait été officier dans la légion étrangère, puis, qu'il avait servi en Crimée, et qu'il avait donné sa démission.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Vous ne connaissiez pas les motifs pour lesquels il avait été éloigné de l'armée?

M. LE GÉNÉRAL BOYER. — Non, je ne le savais pas; cependant, j'ai entendu dire que c'était pour inconduite.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Il y a quelques indications dans votre déposition qui semblaient faire croire que vous aviez des renseignements à cet égard.

M. LE GÉNÉRAL BOYER. — Je ne savais pas autre chose.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Quand il a été établi que les communications des deux quartiers généraux devaient se faire par le point occupé par M. Arnous-Rivière, n'avez-vous pas été surpris qu'on mit à ce poste un officier dont la réputation n'était pas complètement intacte?

M. LE GÉNÉRAL BOYER. — J'ignorais que M. Arnous-Rivière fût placé aux avant-postes du côté de Moulins-lès-Metz; je ne l'ai su que lorsque le hasard des circonstances m'a amené de ce côté. D'ailleurs, ce service était en dehors de moi; il ressortait de l'état-major.

M. LE MARÉCHAL BAZAINE. — Il n'a jamais été question d'envoyer le général Boyer au quartier général allemand, le 29 septembre. C'est là une erreur du commandant Samuel, erreur que je n'ai pas voulu relever l'autre jour. Sur ce point, du reste, il est très-facile de se reporter à la lettre.

Quant à M. Arnous-Rivière, jamais je ne l'ai désigné pour faire spécialement le service de Moulins-lès-Metz; il a été mis à la disposition de la 1^{re} division du 4^e corps et on l'a employé comme on a cru devoir le faire; mais jamais je ne lui ai donné de mission spéciale et personnelle au service des avant-postes.

C'étaient les officiers des grand'gardes qui devaient faire le service que le règlement leur indiquait ; et lorsque, plus tard, j'ai placé à ce poste des officiers de l'état-major général, c'est que j'avais trouvé que ce service était mal fait, et que je voulais que l'état-major général fût renseigné sur ce qui se passait.

Voilà la simple vérité.

M. LE COMMANDANT LAMEY. — J'ai accompagné le prince impérial à l'armée du Rhin, en qualité d'aide de camp. Après le 4 septembre, nous nous sommes rendus en Angleterre, avec MM. Duperré et Clary ; l'impératrice est venue à Hastings rejoindre son fils, le 8.

Le 12 ou le 14, je ne me rappelle pas parfaitement la date, vers huit heures du soir, on vint m'annoncer qu'un Français désirait parler à l'impératrice.

Bientôt après, je vis entrer M. Régnier, qui me dit immédiatement : « Je suis Français, je m'appelle Régnier, et je suis bourgeois de Senneport.

« Je commence par déclarer que ma démarche est toute désintéressée ; j'exploite en Angleterre un brevet qui me rapporte 22,000 francs ; l'impératrice s'est laissée déposséder du gouvernement de la France à la suite de la révolution ; elle n'a pas résisté ; elle a eu grand tort ; mais il est encore temps : qu'elle fasse une proclamation au peuple français, qu'elle convoque les Chambres et qu'elle traite de la paix, car le gouvernement prussien n'est pas disposé à négocier avec le gouvernement de la défense nationale. »

Je répondis à Régnier que je n'avais pas qualité pour discuter de pareilles questions, avec lui, que je croyais savoir que l'impératrice lui serait reconnaissante du dévouement qu'il montrait, mais qu'elle n'était nullement disposée à accepter des propositions du genre de celles qu'il faisait ; qu'au surplus, dans le moment actuel, ce serait presque un crime de compliquer la situation de la France en soulevant des réclamations dynastiques ; que la France, quel que fût le gouvernement qui était à sa tête, le subissait.

M. Régnier discuta longtemps à cet égard, et, voyant mon refus constant, il finit par me dire : « Puisque je n'ai affaire ici qu'à des poules mouillées, je vais aller à Wilhemshoe ; je suis sûr que dans l'entourage de l'empereur je trouverai des gens plus énergiques. »

Je lui souhaitai bon voyage, et me disposais à me retirer, lorsqu'il ajouta : « L'accès de l'empereur sera certainement très-difficile ; il faudrait avoir un laissez-passer ; je viens d'acheter des vues d'Hastings ; si le prince impérial voulait bien apposer sa signature sur une de ces vues, cela me tiendrait lieu, j'en suis sûr, de lettre de recommandation auprès de l'empereur. » Je répondis qu'en ce qui me concernait, je ne pouvais que m'opposer à ce que le prince donnât ainsi sa signature, que cela ne pouvait avoir lieu qu'avec le consentement formel de l'impératrice. — Je sortis et allai rendre compte à Sa Majesté de ce qui avait été fait et dit. L'impératrice me donna complètement raison ; elle parut, du reste, attacher très-peu d'importance à ce dont je venais de lui rendre compte, et il ne fut plus autrement question ce soir-là de Régnier.

Dans l'intervalle, l'ami qui se trouvait avec moi lorsque Régnier était venu, consentit à recevoir la photographie dont avait parlé Régnier et la présenta au prince impérial qui inscrivit à peu près ces mots : « Mon cher père, je crois que vous serez bien aise d'avoir une vue de la maison que nous habitons à Hastings.

« Votre fils dévoué,

« LOUIS NAPOLEON. »

Régnier repartit et ne revint plus à Hastings. Il paraît qu'il a quitté l'Angleterre vers le 18.

Dès que l'impératrice apprit ce qui s'était passé, elle infligea un blâme sévère à la personne qui avait agi ainsi, et elle rédigea une dépêche télégraphique pour annoncer à l'empereur que l'individu qui se présenterait avec la photographie n'était nullement autorisé à se présenter en son nom.

Je fus chargé par l'impératrice de chiffrer cette dépêche et de la porter moi-même au télégraphe. On me fit observer au télégraphe que cette dépêche ne pourrait passer que si elle était écrite en toutes lettres. Je la traduisis en toutes lettres, la collationnai attentivement, et elle partit.

Dans la même journée, arriva de Wilhemshoe une réponse ainsi conçue : « Votre dépêche est indéchiffrable. » Je recommençai la dépêche, la recollationnai avec la précédente, et la transmis. Nouvelle réponse : « Votre dépêche est indéchiffrable. »

En même temps qu'on avait envoyé une dépêche, on avait eu soin d'écrire. Au bout de quelques jours, on reçut, par la poste, cette réponse : « Votre individu n'est pas venu ; nous n'avons pas eu à l'éconduire. » Cette visite du sieur Régnier était complètement oubliée, lorsque, vers le 27, je crois — on était alors à Chislehurst, j'entendis le bruit d'une voiture, et, parmi les personnes qui en descendaient, je reconnus le général Bourbaki.

Extrêmement étonné, je me précipitai vers lui et lui dis : « D'où venez-vous général, Metz s'est donc rendu ? » Le général devint pâle et répondit : « Vous ne m'attendiez pas ? n'est-ce pas ? — Non ! — Ah ! on m'a trompé ! »

L'impératrice, immédiatement prévenue de l'arrivée du général, le reçut, lui parla devant nous, et lui affirma de nouveau qu'elle ne l'avait pas appelé.

On fit sans retard des démarches auprès de lord Granville, pour que, par son intermédiaire, l'ambassadeur de Prusse voulût bien négocier la rentrée du général Bourbaki à Metz.

Le général Bourbaki se disposait à partir, lorsque sa blessure se rouvrit. Un chirurgien fut appelé immédiatement, et, dans la journée, le général fut mis à même de voyager.

Pendant que le général était au lit, on m'annonça la visite de M. Régnier.

Je le reçus aussi mal que je le pus et le renvoyai fort mécontent, en le priant de ne plus remettre les pieds à Chislehurst.

Je dois mentionner un renseignement que Régnier m'a donné en parlant de Metz, et qui peut avoir son importance. En mon âme et conscience, je dois dire que les paroles qu'il a prononcées ne sont pas tout à fait celles qu'on lui a attribuées. Il m'a dit : « Oh ! je sais mieux que le maréchal Bazaine ce qui se passe dans Metz ; je puis vous dire qu'il n'y a de vivres que jusqu'au 18, en rationnant plus qu'on ne le fait aujourd'hui, on ira peut-être jusqu'au 22 ; et, en ne mangeant pas tout, jusqu'au 25. »

J'ajouterai que la photographie sur laquelle le prince impérial avait mis sa signature est la seule que Régnier ait pu montrer comme passe, soit au prince Frédéric-Charles, soit à M. de Bismark.

Il n'est pas vrai que l'impératrice lui en ait remis une sur laquelle il était écrit : « Ceci est une vue d'Hastings, que j'ai choisie pour mon bon Louis : Eugénie : »

M. LE PRÉSIDENT. — Pourriez-vous faire connaître au conseil quelle est la personne qui a procuré à Régnier la photographie signée que vous aviez refusé de lui remettre ?

M. LE COMMANDANT LAMEY. — C'est M. Fillon.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous n'avez rien su de ce que le général Bourbaki a pu dire à l'égard des négociations ou des conditions de paix qu'il acceptait?

M. LE COMMANDANT LAMEY. — Je suis à peu près certain qu'il n'en a rien dit. Le général Bourbaki ne s'est guère étendu que sur le fait matériel de sa sortie et les détails s'y rattachant.

M^e LACHAUD. — Monsieur le président voudrait-il bien demander à M. le commandant Lamey s'il n'a pas assisté à la seule entrevue de M. Régnier avec l'impératrice, et ce qui y a été dit de part et d'autre?

M. LE COMMANDANT LAMEY. — M. Régnier avait insisté beaucoup pour avoir une audience, l'impératrice avait constamment refusé; mais elle finit par accepter pour pouvoir donner elle-même un refus péremptoire à toutes les propositions de M. Régnier. M. Régnier exposa ses projets d'une manière très-embrouillée.

Alors, l'impératrice prit la parole, et elle lui refusa, en termes très-énergiques, d'entrer dans aucun pourparler, et M. Régnier ne trouva presque rien à répondre. Mais, en définitive, tout le discours de l'impératrice portait (ce sont les expressions dont elle s'est servie): « Ce serait un crime de compliquer la situation de la France au moment où elle a besoin de toutes ses forces pour se défendre; d'ailleurs, en ce qui vous concerne personnellement, vous, M. Régnier, je n'ai aucune confiance en vous, je ne sais pas qui vous êtes, j'ai tout lieu de vous prendre pour un agent prussien, et non pas, comme vous le dites, pour un simple Français dévoué à la dynastie; je ne puis en aucune façon discuter ces questions-là avec vous. »

M. SOULIÉ, conservateur du musée de Versailles. — M. Régnier s'est présenté à moi il y a huit ou neuf ans, à peu près, comme un ancien camarade de la pension Favart, à Paris. Il est venu me rappeler des souvenirs d'enfance. Je n'en entendis plus parler; je ne me rappelai rien; plusieurs années se passèrent, lorsque, le 18 février 1871, il y avait juste cinq mois que Versailles était au pouvoir des Prussiens, il se présenta à moi à une heure avancée de la journée, vers quatre heures du soir. Je ne le reconnus pas; il se nomma: Régnier, de chez Favart.

Je le fis entrer, et il me dit: « Oh! je ne viens pas vous causer aujourd'hui, comme ancien camarade de pension, vous ne vous êtes pas souvenu de nos relations d'enfance, vous vous en souviendrez le jour de votre enterrement, et j'y assisterai... »

Alors, au milieu de divagations et d'incohérences sans nombre, il me raconta la mission qu'il s'était donnée. Il me donna à lire plusieurs de ses brochures. Je crois que tout ce qu'il a fait éditer doit confirmer mon opinion, c'est un extravagant et un fou.

Le président fait donner lecture de la déposition du capitaine Pozzo di Borgo, du 70^e de ligne. Nous retrouverons les mêmes faits exposés par le capitaine Jung, aussi nous nous bornerons à reproduire de cette déposition la partie qui nous révèle des faits nouveaux.

D. Avez-vous remarqué pendant le blocus de Metz quelque fait qu'il y ait lieu de signaler?

« R. Le 22 septembre, j'étais de grand'garde sur le chemin de fer qui conduit de Woippy à Lorry. Vers une heure, un individu en blouse vint se présenter à moi en me montrant un laissez-passer signé: Jarras, et me priant de lui laisser dépasser les avant-postes; il était chargé d'une dépêche contenue dans une petite boule en caoutchouc, qu'il

me fit voir et qu'il disait destinée au général Trochu. « Je ne voudrais pas passer, ajouta-t-il, devant vos avant-postes, car hier, en essayant de traverser les lignes, les Prussiens m'ont tiré des coups de fusil. Je désirerais passer plus à gauche, du côté de Lorry. Je l'envoyai au commandant de la grand'garde du 5^e bataillon de chasseurs, qui se trouvait à la croix de Lorry, et je ne sais ce qu'il devint. »

M. LE CAPITAINE JUNG. — Je n'ai pas rencontré M. Régnier à Metz. Seulement, le 2 novembre 1870, trois jours après le commencement de ma captivité, j'ai été envoyé à Cassel; me trouvant à l'hôtel du Nord, où j'étais malade, je me trouvais dans la salle de conversation, à côté du général Saint-Sauveur et du général Archinard et sa femme. M. Régnier entra. Il se mit à parler de l'esprit qui régnait dans l'armée, du désir de rétablissement de l'ancien régime, et, au moment même où il était en train de nous parler, je dis au général Saint-Sauveur: « Faites attention, » et je lui dis le nom du personnage.

A ce moment, la porte s'ouvrit, on lui fit signe; il se leva, prit ses papiers, et, de la croisée, je le vis monter en voiture pour aller à Wilhelmshoe.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Le témoin pourrait-il dire si Régnier a été mis en contact avec d'autres officiers généraux que le maréchal Canrobert et le général Bourbaki?

M. LE CAPITAINE JUNG. — Oui, étant en captivité à Aix-la-Chapelle et me trouvant placé, à l'hôtel du Nord à côté de M. le général Arnaudeau, celui-ci voulut bien me confier des documents relatifs à cette affaire Régnier. — M. Arnaudeau avait été appelé, comme le plus jeune général de brigade attaché à la maison de l'empereur, à l'honneur de se rendre auprès de S. M. l'impératrice, honneur qu'il avait décliné.

M. MODÉRÉ, tailleur à Fontainebleau. — Le 26 septembre, je fus mandé chez le maréchal Bazaine pour lui prendre mesure d'habits bourgeois. Quand j'eus fini, le maréchal me dit de passer chez le général Boyer. Un officier de cuirassiers, qui était présent, entra avant moi chez le général et lui demanda si c'étaient des habits bourgeois qu'il voulait me commander. « Oui, répondit le général, ce sont bien des habits bourgeois. — Pensez-vous que les officiers attachés à l'état-major puissent en faire autant? » Le général fit un geste, et, se tournant de mon côté, dit: « Quant à moi, si je dois défilé devant les Prussiens, je ne veux pas le faire en tenue. »

Je montai dans les appartements avec le général Boyer, et, croyant avoir mal compris, j'insistai sur les paroles que je venais d'entendre, il me les répéta textuellement; je lui dis: « Général, en sommes-nous là? — Non, me dit-il, nous n'en sommes pas là; mais, quant à moi, si nous devons défilé devant les Prussiens, j'aime mieux ne pas le faire en tenue! »

M. L'INTENDANT GAILLOT. — Le 24 septembre, M. Arnous-Rivière a été amené à l'intendance du quartier général par un de nos camarades; il nous a dit qu'il avait amené un bourgeois venant de l'extérieur, et que ce bourgeois était en conférence avec le maréchal depuis onze heures du matin. Pendant le dîner, un officier d'ordonnance est venu chercher M. Arnous-Rivière de la part du maréchal, en lui disant qu'il était attendu avec impatience. Il est parti aussitôt... Je ne sais rien autre chose.

M. L'INTENDANT MONY. — Au moment de ma déposition devant M. le général instructeur, j'avais dit que M. Régnier était un mythe, cachant une personnalité inconnue; c'est plus tard que j'ai su que ce nom pouvait s'appliquer à la personne qui était venue au grand

quartier général le 24 septembre, à onze heures du matin, et qui en était repartie à sept heures du soir.

M. DE MALHERBE, propriétaire à Moulins-lès-Metz. — M. Arnous-Rivière est venu s'installer chez moi au commencement de septembre 1870, et il y est resté jusqu'au 20 ou 22 octobre de la même année, époque à laquelle il a été remplacé par M. le colonel Forgues, du 50^e de ligne.

J'ai toujours cru que M. Arnous-Rivière devait avoir beaucoup de fortune, car il faisait de grandes dépenses, principalement pour sa nourriture. Il paraissait connaître parfaitement le maréchal Bazaine, et, un jour que je lui demandai s'il le connaissait, il me répondit : « Beaucoup, beaucoup, beaucoup ! » et il insista particulièrement sur ce mot trois fois répété.

M. Arnous-Rivière était aussi chargé de recevoir les parlementaires. J'en ai vu plusieurs venir à la maison ; parmi ces parlementaires, un surtout fixa mon attention : c'était un beau jeune homme, grand, avec des cheveux très-blonds et de longues moustaches blondes, ayant l'air noble et des allures fort distinguées ; il portait l'uniforme des dragons prussiens, la tunique bleu-ciel, avec des parements blancs, et le pantalon noir avec un liséré rouge.

Après être resté quelque temps au premier étage avec M. Arnous-Rivière, ce parlementaire redescendit, et ce fut un aide de camp qui fut chargé de le conduire au maréchal.

MM. les officiers commandant les avant-postes à Moulins-lès-Metz, avec lesquels j'avais de fréquentes relations, avaient généralement mauvaise opinion de M. Arnous-Rivière ; ils ne comprenaient pas que l'autorité supérieure pût mettre à la tête d'un poste aussi important que Moulins un homme qu'on ne connaissait nullement et qui surtout n'appartenait pas à l'armée.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Le témoin peut-il faire connaître si, lorsque les parlementaires arrivaient, ils étaient expédiés de suite, ou s'ils ne montaient pas quelquefois dans la chambre de M. Arnous-Rivière. Ne lui est-il pas arrivé de s'enfermer avec eux ?

M. DE MALHERBE. — Toujours ! Il les menait toujours dans sa chambre.

M. HANRION, cultivateur à Maison-Rouge, près Moulins. — M. Arnous-Rivière, commandant les avant-postes de Moulins-lès-Metz, est venu me trouver à deux reprises différentes pour me faire conduire deux hommes dans ma nacelle. Je les ai conduits aux avant-postes prussiens, que nous avons dépassés d'au moins 300 mètres. Je lui ai demandé, quelques jours après, ce qu'étaient devenus ces hommes, il m'a répondu qu'il ne les avait pas revus.

M. LE PRÉSIDENT. — Dans quel mois cela s'est-il passé ?

M. HANRION. — C'était en septembre.

M. LE PRÉSIDENT. — Au milieu de la nuit ?

M. HANRION. — Oui, monsieur le président.

M. LE PRÉSIDENT. — Avez-vous fait d'autres passages dans votre nacelle ?

M. HANRION. — J'ai fait passer deux personnes à deux reprises différentes, mais je crois que ce n'étaient pas les mêmes.

L'audience est suspendue.

M. GARRIGUES, ancien cocher à Metz. — Vers la fin de septembre, à Metz, un colonel d'état-major vint, à la place où je me trouvais, pour louer une voiture. Le colonel me prit pour faire le service des parlementaires. Je fus alors adressé à M. Arnous-Rivière qui me dit de me tenir toujours prêt. Quand les parlementaires arrivaient, on venait me prévenir et

j'allais, avec l'officier d'état-major qui était de service comme moi, prendre les parlementaires aux avant-postes et je les conduisais au quartier général, chez le maréchal Bazaine.

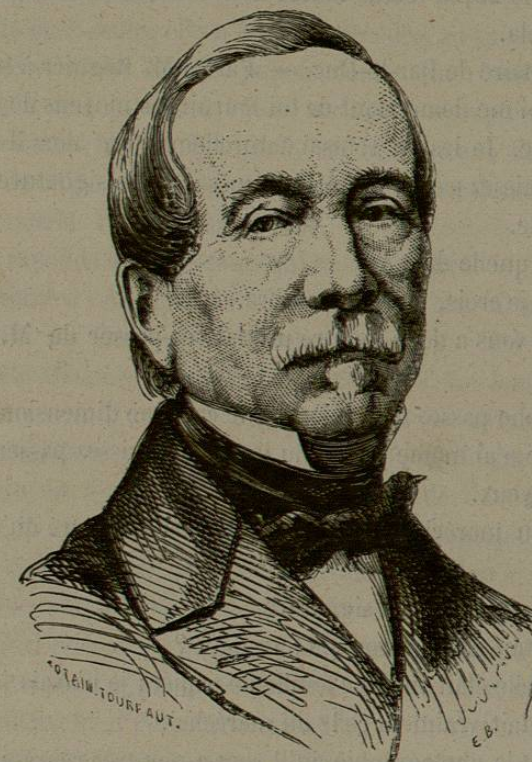
M. LE PRÉSIDENT. — Quel jour votre service a-t-il commencé ?

M. GARRIGUES. — Vers le 23 septembre ; je ne suis pas sûr au juste de la date.

M. LE PRÉSIDENT. — Combien de temps a-t-il duré ?

M. GARRIGUES. — Jusqu'à la capitulation.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous rappelez-vous combien de parlementaires vous avez conduits pendant ce temps ?



LE GÉNÉRAL CHANGARNIER.

M. GARRIGUES. — En trente-six jours de service, d'après moi, j'ai amené au quartier général une douzaine de parlementaires.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous n'avez jamais conduit le même parlementaire ?

M. GARRIGUES. — Pardon, au contraire, monsieur le président, c'était presque toujours le même qui venait chez le maréchal Bazaine et que je conduisais : un grand bel homme, un officier de dragons, parlant très-bien le français.

Sur l'ordre du président, le greffier donne lecture de la déposition de la dame Dron, veuve Gilbert.

« J'habitais Strasbourg vers la fin de septembre, et j'eus à loger un officier prussien qui